



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Élimination de la surtaxe sur les profits des fabricants de tabac

Augmentation minimale de la taxe tabac: une solution malavisée pour contrer l'évitement fiscal des cigarettiers

Montréal, mercredi 22 mars 2017 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac questionne la décision du **gouvernement fédéral** de remplacer la surtaxe de 10,5 % sur les profits de l'industrie du tabac par une augmentation minimale de la taxe d'accise, soit de **53 ¢** la cartouche de 200 cigarettes ou **5,3 ¢** le paquet de 20¹. « *Bien que les revenus gouvernementaux soient appelés à augmenter d'un montant de 225 millions \$ d'ici 2022 du fait de cette mesure², l'industrie s'en sort en échappant à une ponction additionnelle sur ses profits. De plus, l'augmentation des taxes d'accise sur les produits du tabac demeure trop faible pour avoir un impact significatif sur le taux de tabagisme,* » commente **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**.

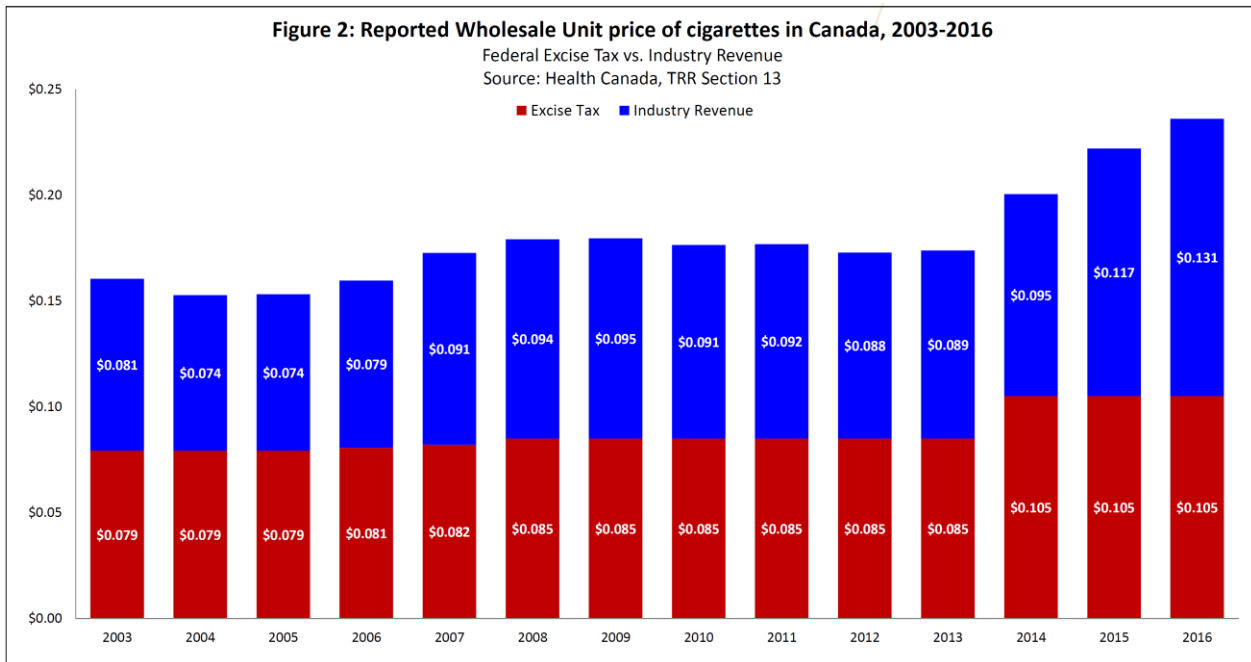
Tel qu'énoncé dans un récent mémoire de la **Coalition** concernant le cadre fiscal lié au tabac³, au moins deux des trois principaux fabricants de tabac ont eu recours à des manœuvres d'évitement fiscal afin de réduire ou d'échapper à certaines charges fiscales qu'ils auraient autrement eu à payer. Par exemple, en délocalisant sa production au **Mexique**, **Imperial Tobacco** a pu éviter la surtaxe sur ses profits depuis 2007⁴. Pour sa part, en convertissant ses bénéfices en remboursements de prêts, **JTI-Macdonald** a également réduit la surtaxe sur ses profits⁵.

« *Nous reconnaissons que la surtaxe était déjouée par des manœuvres douteuses employées par certains fabricants du tabac et que des correctifs étaient nécessaires. Cependant, l'idée de refiler la facture de la surtaxe aux fumeurs ne constitue pas une solution au problème d'évitement fiscal des fabricants du tabac. Par exemple, le gouvernement aurait pu remplacer la surtaxe par des permis de fabrication et d'importation tarifés. En outre, la taxe d'accise sur les produits du tabac devrait être augmentée dans le but spécifique de provoquer une baisse significative du tabagisme, ce que la nouvelle taxe n'accomplira même pas,* » ajoute **madame Doucas**.

Pendant ce temps, l'industrie augmente ses prix

La hausse minimale est d'autant plus décevante compte tenu des nouvelles données de **Santé Canada**⁶ qui montrent que l'industrie du tabac augmente elle-même ses prix de montants beaucoup plus substantiels. Il importe de noter que l'industrie n'augmente pas ses prix de manière uniforme, mais les segmente afin d'augmenter les prix des marques « premium » et de minimiser ceux des marques « à rabais », émoissant ainsi l'impact des hausses de taxes (voir « [L'industrie manipule ses prix pour atténuer l'impact des taxes](#)⁷ »).

En effet, les données sur le prix de gros des cigarettes montrent que les fabricants de tabac ont augmenté de **7,20 \$**⁸ le prix moyen d'une cartouche à l'échelle canadienne depuis 2014. « *À elles seules, les augmentations de prix effectuées depuis 2014 par les fabricants de tabac leur rapportent un montant supplémentaire de plus de 1 milliard de dollars par année*⁹, argent qui aurait dû revenir aux gouvernements qui, eux, doivent payer les factures des dégâts causés par les produits de cette industrie mortelle, » déplore **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**. (Pour des exemples concrets de hausses par marque, voir [ici](#).)



Baisse du taux de tabagisme

Une nouvelle hausse de 4 \$ la cartouche, par exemple, aurait généré plus de 650 millions \$ par année en revenus supplémentaires à l'échelle du pays, comme ce fut le cas pour la dernière hausse fédérale du même montant en février 2014¹⁰. « La hausse fédérale de 2014 a non seulement augmenté les revenus gouvernementaux, mais elle a vraisemblablement contribué à faire baisser le tabagisme à l'échelle du pays, sauvant ainsi d'innombrables vies », explique la porte-parole, en référence aux données de l'**Enquête sur la santé des collectivités canadiennes** publiées plus tôt ce matin par **Statistique Canada**. L'Enquête rapporte une baisse significative du taux de tabagisme de 18,4 à 17,7 %, entre 2014 et 2015¹¹, soit une baisse qui suit l'augmentation de la taxe fédérale sur le tabac de février 2014 de même qu'une hausse de la taxe provinciale dans quatre autres provinces cette année-là, dont au **Québec** et en **Ontario**.

Hypocrisie exposée

Rappelons que l'industrie du tabac et ses alliés¹² dénoncent vigoureusement chaque hausse des taxes tabac¹³, **Imperial Tobacco** allant même jusqu'à qualifier la dernière hausse par le fédéral en 2014 « d'irresponsable et à courte vue »¹⁴. « Pendant qu'elle fait la morale aux gouvernements en invoquant la menace de la contrebande chaque fois qu'il est question de hausser la taxe sur le tabac, l'industrie procède discrètement à augmenter elle-même le prix des cigarettes, souvent par des montants supérieurs aux hausses de taxes qu'elle décrie! » s'insurge **Flory Doucas**. « À en croire l'industrie, l'augmentation du prix de marché des cigarettes constitue un risque pour la contrebande seulement lorsqu'il s'agit d'une hausse des taxes, et jamais lorsqu'elle est provoquée par l'augmentation du prix par le fabricant. C'est de l'hypocrisie pure et simple.

« En répétant sans relâche la vieille rengaine comme quoi les hausses de taxes feront resurgir la contrebande, les cigarettiers sont parvenus à alimenter la crainte des élus, à freiner les hausses de taxes et à augmenter leurs profits en s'emparant de la marge disponible pour augmenter leurs propres prix. La hausse minime des taxes annoncée aujourd'hui, lorsque comparée à celles beaucoup plus importantes du prix de gros des fabricants, témoigne du succès de la stratégie de l'industrie du tabac. »

Groupes-*façade* pour entretenir la propagande liée à la contrebande

La **Coalition** tient à rappeler qu'un **document interne d'Imperial Tobacco**¹⁵ récemment obtenu via un sonneur d'alerte anonyme démontre que l'industrie instrumentalise l'enjeu de la contrebande dans le cadre d'une vaste stratégie de relations publiques ayant pour objectif de refroidir toute volonté politique à augmenter les taxes. Le document confirme également que certaines associations « de détaillants » œuvrant au Québec ne sont en réalité que des groupes-*façade* de l'industrie mis sur pied pour déployer cette stratégie. Il s'agit de l'**Association canadienne des dépanneurs en alimentation** et de la **Coalition nationale contre le tabac de contrebande**.

- 30 -

Entrevues : Mme Flory Doucas, codirectrice et porte-parole, CQCT: 514-598-5533; 514-515-6780 (cell.)

Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

« Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec »



- ¹ **Gouvernement du Canada, Budget 2017-18, Mesures fiscales: Renseignements supplémentaires**, 22 mars 2017, page 40. <http://www.budget.gc.ca/2017/docs/tm-mf/tax-mesures-mesures-fiscales-2017-fr.pdf> (Le taux de droit d'accise sur les cigarettes passera de 21,03 \$ à 21,56 \$ par cartouche de 200 cigarettes, ce qui représente une augmentation de 0,53 \$ ou 5,3 ¢ la cigarette.)
- ² **Gouvernement du Canada, Budget 2017-18, Mesures fiscales: Renseignements supplémentaires**, 22 mars 2017, page 7. <http://www.budget.gc.ca/2017/docs/tm-mf/tax-mesures-mesures-fiscales-2017-fr.pdf> (Le taux de droit d'accise sur les cigarettes passera de 21,03 \$ à 21,56 \$ par cartouche de 200 cigarettes, ce qui représente une augmentation de 0,53 \$ ou 5,3 ¢ la cigarette.)
- ³ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Pour un encadrement fiscal optimal et cohérent en matière de tabac, incluant une politique de prix robuste**, mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires, 2017, page 40. http://www.cqct.gc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/MEMO_17_01_29_ConsultationPrebudgetaire_PolitiquePrix_FINAL_V2.pdf
- ⁴ **Callard C**, "A footnote from the federal tax court," *Eye on the Trials*, 2015. <http://tobaccotrial.blogspot.ca/2015/08/a-footnote-from-federal-tax-court.html>
- ⁵ **Médecins pour un Canada sans fumée, Backgrounder: The Tobacco Manufacturers' Surtax, 1994-2012**, 2013. <http://www.smoke-free.ca/factsheets/pdf/CorporateTaxandBigTobacco.pdf>
- ⁶ Les données de **Santé Canada**, colligées et analysées à partir des renseignements fournis par les fabricants en vertu du *Règlement sur les rapports relatifs au tabac*, comptabilisent le volume de ventes et la valeur moyenne des prix de gros des cigarettes vendues à l'échelle du Canada. Dans le cadre de l'analyse accompagnant les données, le « prix de gros » comprend le prix du fabricant (prix pour les détaillants) ainsi que la taxe d'accise fédérale. Il n'inclut ni les taxes provinciales ni la marge de profits des détaillants, qui doivent s'ajouter aux prix de gros pour constituer le prix de détail. Données obtenues par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac le 20 mars 2017. http://cqct.gc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/STAT_17_03_13_SanteCanada_AugmentationPrix_Cigarettes_Survol.pdf
- ⁷ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « L'industrie manipule ses prix pour atténuer l'impact des taxes Des marques de cigarettes dans les dépanneurs québécois à peine plus chères qu'il y a dix ans », communiqué, 15 mars 2017. http://www.cqct.gc.ca/Communiques_docs/2017/PRSS_17_03_15_Segmentation_des_prix.pdf
- ⁸ Selon le tableau de **Santé Canada**, le prix moyen des cigarettes au Canada est passé de 0,095 \$ par cigarette en 2014 à 0,131 \$ par cigarette en 2016, soit une augmentation de 0,036 \$ par cigarette ou 7,20 \$ par cartouche de 200 cigarettes (0,036\$ X 200 = 7,20 \$).
- ⁹ Selon le tableau de **Santé Canada**, le prix moyen des cigarettes au Canada est passé de 0,095 \$ par cigarette en 2014 à 0,131 \$ par cigarette en 2016, soit une augmentation de 0,036 \$ par cigarette. 2,9 milliards de cigarettes par année X 0,036 \$ = 1,04 milliard \$.
- ¹⁰ **Gouvernement du Canada, Budget 2014**, section « Rétablir l'efficacité du droit d'accise sur les produits du tabac ». <http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/ch3-4-fra.html>
- ¹¹ **Statistique Canada, Feuille d'information sur la santé : tabagisme, 2015**, 22 mars 2017. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2017001/article/14770-fra.htm> ; **Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2003-2015 de Statistique Canada**. http://cqct.gc.ca/Documents_docs/DOCU_2015/STAT_16_06_17_ESCC.jpg
- ¹² **National Coalition Against Contraband Tobacco, Tobacco Tax Increase Will Hand Millions of Dollars to Underground Economy**, 25 février 2016. <http://www.newswire.ca/news-releases/tobacco-tax-increase-will-hand-millions-of-dollars-to-underground-economy-570178961.html>
- ¹³ **Imperial Tobacco Canada**, communiqué en réaction à la hausse de la taxe québécoise en novembre 2012 : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/quebec-livre-sur-un-plateau-dargent-le-commerce-des-produits-du-tabac-aux-trafiquants-illegaux-511203711.html> ; communiqué en réaction à la hausse de la taxe fédérale de février 2014 : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/la-hausse-massive-des-taxes-mine-les-investissements-visant-a-enrayer-la-contrebande-de-tabac-513726391.html> ; communiqué, réaction à la hausse de la taxe québécoise de juin 2014 : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/les-liberaux-font-volte-face-en-matiere-de-tabac-illegal-514419301.html> ; communiqué pour s'opposer à une nouvelle hausse en novembre 2014 : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/est-ce-que-le-gouvernement-du-quebec-developpe-une-dependance-aux-taxes-sur-le-tabac--516400551.html> ; notons la compagnie émet des communiqués similaires lorsque les autres provinces augmentent leurs taxes : voir <http://www.newswire.ca/fr/news/imperial-tobacco-canada-francais>.
- ¹⁴ **Imperial Tobacco Canada**, communiqué en réaction à la hausse de la taxe fédérale de février 2014 : <http://www.newswire.ca/news-releases/la-hausse-massive-des-taxes-mine-les-investissements-visant-a-enrayer-la-contrebande-de-tabac-513726391.html>
- ¹⁵ **Imperial Tobacco Canada, CORA AIT Strategy: Raising Public Awareness & Demanding Government Action**, août 2012. http://cqct.gc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/INDU_12_08_00_ImperialTobacco_CORA_strategy.pdf